



Doc. 16308
27 janvier 2026

Renforcer les démocraties avec les jeunes: de la participation à la responsabilité partagée

Amendement¹ n° 1

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, après les mots «Renforcer la perspective jeunesse dans les travaux de l'Assemblée parlementaire», insérer les mots suivants:

«qui a introduit le mécanisme de participation Jeunesse-APCE dans le but de garantir que la perspective des jeunes soit systématiquement prise en compte dans les délibérations de l'Assemblée».

1. 2026 - Première partie de session

